

Département Moyens et Ressources
Direction des Affaires Générales
Affaire suivie par Isabelle GARCIA
☎ 01 30 69 17 43

Élections municipales

10 et 17 octobre 2021



N/Réf : DSC/IG/2021

Objet : Élections municipales des 10 et 17 octobre 2021

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'état a annulé les élections municipales de mars et juin 2020.

Le Préfet des Yvelines a désigné une délégation spéciale chargée de gérer les affaires courantes et l'organisation des élections municipales.

Pour permettre l'élection du Conseil Municipal, les électeurs trappistes sont appelés à se mobiliser.

Si vous êtes inscrits sur les listes électorales de la ville et que vous désirez contribuer au bon déroulement des élections en étant présent les 10 et 17 octobre prochains dans les bureaux de vote, vous pouvez remplir le formulaire au verso de ce courrier ou vous connecter sur le lien suivant www.trappes.fr/elections2021 avant le 29 septembre.

La délégation spéciale désignera ensuite 56 électeurs membres des bureaux de vote.

Tous les électeurs sont invités à participer à la démocratie. Voter est un droit, c'est aussi un devoir.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Michel PONS,

Président de la délégation spéciale

Trappes, la Ville solidaire !

FORMULAIRE

Élections municipales

10 et 17 octobre 2021



ÉLECTEUR N°1

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Je souhaite participer : 1^{er} tour (dimanche **10 octobre** 2021)

2^{er} tour (dimanche **17 octobre** 2021)

ÉLECTEUR N°2

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Je souhaite participer : 1^{er} tour (dimanche **10 octobre** 2021)

2^{er} tour (dimanche **17 octobre** 2021)